



Conseil de sécurité

Distr. générale
8 janvier 2004
Français
Original: anglais

Note du Président du Conseil de sécurité

Groupe de travail officieux chargé des questions générales soulevées par les sanctions

1. À l'issue de consultations entre les membres du Conseil de sécurité, il a été convenu que Joël W. Adechi, Représentant permanent du Bénin auprès de l'Organisation des Nations Unies assurerait, jusqu'au 31 décembre 2004, la présidence du Groupe de travail officieux du Conseil de sécurité chargé des questions générales soulevées par les sanctions, créé en application du paragraphe 3 de la note du Président du Conseil de sécurité en date du 17 avril 2000 (S/2000/319). Le Groupe de travail est chargé de formuler des recommandations générales sur les dispositions à prendre pour renforcer l'efficacité des sanctions imposées par l'Organisation des Nations Unies.

Groupe de travail sur les opérations de maintien de la paix

2. À l'issue de consultations entre les membres du Conseil de sécurité, il a été convenu que Cristián Maqueira, représentant adjoint du Chili auprès de l'Organisation des Nations Unies, assurerait, jusqu'au 31 décembre 2004, la présidence du Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les opérations de maintien de la paix, créé conformément à la déclaration faite par le Président du Conseil de sécurité à la 4270e séance du Conseil, tenue le 31 janvier 2001 (S/PRST/2001/3).

Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique

3. À l'issue de consultations entre les membres du Conseil de sécurité, il a été convenu qu'Ismael Abraão Gaspar Martins, Représentant permanent de l'Angola auprès de l'Organisation des Nations Unies assurerait, jusqu'au 31 décembre 2004, la présidence du Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique, créé conformément à la note du Président du Conseil de sécurité en date du 1er mars 2002 (S/2002/207).

